

## Document d'informations clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

**Unlimited Structured Warrant 7x Long ("Leverage") relatif au Brent Crude Oil Futures**

**ISIN:** DE000SV2TRR6 / **WKN:** SV2TRR / **Mnémonique:** 7T91S  
**INITIATEUR:** Société Générale / [www.warrants.com](http://www.warrants.com) / appeler le +33 (0) 1421 36844 pour en savoir plus  
**AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR:** Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), France, est chargée du contrôle de Société Générale en ce qui concerne ce document d'informations clés  
**DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS:** 14 mai 2024  
**EMETTEUR:** Société Générale Effekten GmbH / **GARANT:** Société Générale

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### Type

Ce produit est une obligation au porteur régie et interprétée par le droit allemand. La formation du produit est soumise au droit de la République française.

#### Durée

Le produit n'a pas de durée déterminée ou être exercé à n'importe quelle Date d'Exercice. L'émetteur peut rappeler le produit par anticipation à n'importe quelle Date d'expiration ordinaire dans un délai très court.

#### Objectifs

Le produit a pour objectif de répliquer la performance quotidienne d'un Actif sous-jacent, multipliée par un Levier fixe et ajustée des frais et des coûts qui s'appliquent. Cette réplication est uniquement valable sur une base quotidienne (excepté dans le cas d'un Événement de Prix ou d'un Ajustement Intra Journalier) et non sur des périodes plus longues.

Le Montant de Remboursement par produit que vous recevrez à la Date de Règlement sera égal à la Valorisation du Produit (i.e. VAN : Valeur Actuelle Nette) à la Date de Valorisation, exprimé en USD et converti dans la Devise d'Emission, au minimum EUR 0,0001. La conversion dans la Devise d'émission est effectuée au taux de change à la Date de Valorisation.

La Valorisation du Produit à chaque séance boursière est calculée sur la base d'un Composant de Levier et d'un Composant de Taux d'Intérêts.

Le Composant de Levier reflète les achats multiples de l'Actif sous-jacent (position longue). Sur une base quotidienne, une augmentation du cours de l'Actif sous-jacent entraîne une augmentation du Composant de Levier d'un montant, en pourcentage, correspondant à la performance quotidienne de l'Actif sous-jacent en pourcentage. (i.e. le pourcentage change immédiatement entre deux Prix de Référence consécutifs de l'Actif sous-jacent) multipliée par le Levier concerné. Dans le cas d'une baisse du cours de l'Actif sous-jacent, le Composant de Levier fonctionne inversement. Cet effet de levier conduit les mouvements de l'Actif sous-jacent à avoir un effet disproportionné sur la Valorisation du Produit.

Si le cours de l'Actif sous-jacent évolue dans des directions opposées après l'achat des titres (i.e. alternance de gains et de pertes) et que le Cours de l'Actif sous-jacent revient à son niveau lors de l'achat des titres, la valeur du Composant de Levier sera inférieure à son niveau initial en raison de l'effet d'accumulation et du levier. Si le cours de l'Actif sous-jacent diminue significativement, la valeur du Composant de Levier et donc la Valorisation du Produit diminuera à un niveau très faible. Une fois ce niveau très faible atteint, toute augmentation ultérieure du prix de l'Actif sous-jacent n'aura qu'un faible impact sur la reprise absolue de la Valorisation du Produit.

Le Composant de Taux d'Intérêts représente le coût de mise en œuvre de la stratégie de réplication. Elle reflète un investissement dans un instrument du marché monétaire à un taux au jour le jour moins une Commission de Calcul et un taux annuel (Taux IC). Si ce coût (Taux IC) plus la Commission de Calcul pour un jour donné dépassent les revenus liés aux taux d'intérêts pour ce jour, le Composant génère des pertes plutôt que des gains. Dans ce cas, le Composant de Taux d'Intérêts d'un tel jour aurait un effet réducteur sur la Valorisation du Produit. Les coûts résultant du Taux IC sont multipliés par l'effet de levier. Par conséquent, plus l'effet de levier est élevé, plus ces coûts sont élevés.

Remarque : un Événement de Prix se produit lorsque le cours de l'Actif sous-jacent augmente fortement au cours d'une même séance boursière d'un pourcentage égal ou supérieur à 75,00%. Dans ce cas, le jour où un Événement de Prix se produit, aucune VAN quotidienne ne sera déterminée. Par conséquent, la Valorisation du Produit peut évoluer plus négativement qu'elle ne l'aurait fait sans l'occurrence d'un Événement de Prix.

Le Produit comprend également un mécanisme en cas de chute brutale de l'Actif sous-jacent au cours d'une séance boursière. Si le cours de l'Actif sous-jacent diminue en-dessous du Seuil d'Ajustement, un Ajustement Intra-Journalier est déclenché, entraînant un calcul extraordinaire d'une nouvelle référence Intra-Journalière du produit (la « Valorisation du Produit Ajustée »). Cette Valorisation du Produit Ajustée est basée sur le cours le plus bas de l'Actif sous-jacent observé au cours d'une période d'observation prédéterminée après que l'Ajustement Intra-Journalier a eu lieu, et ce cours devient le Prix de Référence Ajusté. La Valorisation du Produit Ajustée est toujours nettement inférieure à la Valorisation du Produit précédemment déterminée en raison de l'évolution défavorable du cours de l'Actif sous-jacent. Une fois qu'un Ajustement Intra-Journalier a eu lieu, il sera considéré comme le début d'une nouvelle journée de négociation où la performance du produit sera calculée sur la base de la dernière Valorisation du Produit Ajustée et en appliquant l'effet de levier fixe à la performance de l'Actif sous-jacent mesurée à partir du dernier Prix de Référence Ajusté. Cet Ajustement Intra-Journalier vise à éviter le risque d'une Valorisation du Produit négative. Toutefois, ce Mécanisme d'Ajustement ne peut empêcher une perte totale ou une perte proche d'une perte totale de la valeur du produit. En outre, après un Ajustement Intra-Journalier, en cas de performance positive de l'Actif sous-jacent, le produit aura une évolution de prix moins favorable que si aucun Ajustement Intra-Journalier n'avait eu lieu.

Ces produits ne sont pas adaptés pour un investissement à long terme.

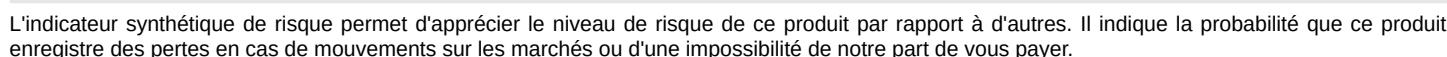
L'Actif sous-jacent du produit est un **contrat à terme** dont la durée de vie est limitée dans le temps, contrairement au produit qui n'a pas de date de maturité. Par conséquent, l'Actif sous-jacent du produit change automatiquement et à une fréquence prédéterminée en basculant à un autre contrat à terme d'échéance supérieure ayant les mêmes caractéristiques, intégrant tous les effets négatifs potentiels liés au coût de portage et au roulement de contrat à terme. Le prix d'un contrat à terme n'évolue pas strictement en fonction du prix au comptant de l'Actif sous-jacent de ce contrat à terme.

|                                               |                                             |                                     |                                                                                                       |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Actif sous-jacent:</b>                     | Brent Crude Oil Futures (Reuters RIC LCON4) | <b>Date de Lancement:</b>           | 30 mars 2023                                                                                          |
| <b>Bourse:</b>                                | ICE Futures Europe                          | <b>Date d'Exercice:</b>             | tout Jour Ouvré de Paiement                                                                           |
| <b>Devise de l'Actif sous-jacent:</b>         | Dollar des États-Unis (USD)                 | <b>Date d'expiration ordinaire:</b> | tout Jour Ouvré de Paiement                                                                           |
| <b>Devise du produit (Devise d'émission):</b> | Euro (EUR)                                  | <b>Date d'Evaluation:</b>           | En cas d'exercice:<br>la Date d'Exercice concernée<br>En cas de résiliation ordinaire par l'émetteur: |
| <b>Type de Produit:</b>                       | Long                                        |                                     |                                                                                                       |

L'émetteur dispose d'un droit de résilier le produit sans préavis en cas d'événement extraordinaire. Les événements extraordinaires peuvent être, entre autres, la radiation de la cote ou la perte de l'Actif sous-jacent, les modifications de la loi, les événements fiscaux et l'impossibilité pour l'émetteur de mener à bien les transactions de couverture nécessaires. En cas de résiliation, la valeur de résiliation peut être considérablement inférieure au prix d'achat. Il est même possible que l'investissement soit entièrement perdu. Vous supportez également le risque que le produit soit rappelé par anticipation à un moment qui ne vous est pas favorable, et vous pourrez uniquement réinvestir la valeur résiduelle selon des conditions moins favorables.

Le produit est destiné aux particuliers ayant pour objectif une participation amplifiée aux variations de prix et/ou de la couverture avec un horizon d'investissement à court terme. Ce produit est un produit destiné aux clients disposant de connaissances avancées et/ou d'une expérience dans les produits financiers et les marchés financiers. L'investisseur pourra supporter des pertes (jusqu'à la perte totale du montant investi) et n'attache pas d'importance à la protection du capital.

## Indicateur synthétique de risque



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les scénarios présentés représentent des résultats possibles calculés sur la base de simulations.

Si l'Emetteur fait défaut, vous ne pourrez réclamer toute somme impayée qu'auprès de Société Générale (le Garant). Si Société Générale fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si les dettes senior non privilégiées (visées à l'article L 613-30-3-1-3° du Code Monétaire et Financier) de Société Générale font l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renfoulement interne (bail-in), par réduction de la dette jusqu'à zéro, conversion en titres de capital (actions) ou report de maturité, votre créance sur l'Emetteur peut être réduite au montant en principal et/ou intérêts qui seraient dus aux porteurs des titres et/ou à la valeur des titres de capital ou d'autres titres ou autres engagements de Société Générale ou d'autres personnes qui seraient livrés aux porteurs des titres si ceux-ci avaient été émis directement par Société Générale et avaient donc eux-mêmes été l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renfoulement interne.

Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation. Vous trouverez les notations de Société Générale sur <https://investors.societegenerale.com/en/financial-and-non-financial-information/ratings/credit-ratings>.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%)
- EUR 10 000 sont investis

| Si vous sortez après la période de détention recommandée                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                      |                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Coûts totaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                      | EUR 62                                                   |
| Incidence des coûts (*)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                      | 0,6%                                                     |
| (*) Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage est calculé en tenant compte du coût total de la période, divisé par le montant de l'investissement et ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. |                                                                                                                                                      |                                                          |
| Composition des coûts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                      |                                                          |
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                      | Si vous sortez après la période de détention recommandée |
| Coûts d'entrée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous payez.                                                                                              | EUR 302                                                  |
| Coûts de sortie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Ces coûts sont déjà déduits du prix que vous recevez.                                                                                                | EUR -241                                                 |
| Coûts récurrents liés à la période de détention recommandée                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                      |                                                          |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation                                                                                                                                                                                                                                                                       | 0,005% de la valeur de votre investissement par rapport à la période de détention recommandée. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels. | EUR 0                                                    |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 1 jour calendaire (période de référence)

Il est impossible de formuler une recommandation personnalisée concernant la période de détention. Du fait de son effet de levier, le produit réagit aux moindres fluctuations du cours de l'Actif sous-jacent, ce qui entraîne des pertes ou des profits sur des périodes imprévisibles. Toute recommandation personnalisée concernant la période de détention constituerait une information erronée pour les investisseurs qui spéculent.

Outre la vente du produit sur le marché sur lequel le produit est coté ou sur le marché de gré à gré, vous pouvez résilier le produit à une Date d'Exercice, en transmettant un avis d'exercice indiquant les produits concernés à l'agent payeur. Vous devez en instruire la banque dépositaire responsable de l'ordre de transfert des produits indiqués. Une fois la résiliation effective, vous percevrez une Valeur de remboursement, comme détaillé dans la section « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Si vous devez résilier ou vendre le produit avant la fin de la période de détention recommandée, les sommes que vous percevrez pourraient être (considérablement) inférieures aux sommes que vous auriez obtenues autrement.

|                    |                       |                                |                    |
|--------------------|-----------------------|--------------------------------|--------------------|
| Cotation du marché | Euronext Access Paris | Taille minimale des opérations | 1 produit          |
|                    |                       | Cotation de prix               | Cotation par unité |

L'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement compromis(e) ou complètement impossible en cas de situation particulière du marché ou de perturbations/défaillances techniques.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant la personne qui apporte des conseils sur le produit ou qui le vend peut être déposée directement auprès de cette personne par le biais du site Internet concerné. Toute réclamation concernant le produit ou la gestion du produit par l'émetteur de ce produit peut être déposée par écrit (courrier ou message électronique) à Société Générale, à l'adresse suivante SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE, adresse électronique [info@sgbourse.fr](mailto:info@sgbourse.fr) ou [www.warrants.com](http://www.warrants.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'information clé est disponible en ligne à l'adresse [www.warrants.com](http://www.warrants.com). Ce document peut faire l'objet de mises à jour depuis sa date de publication. Le prospectus, ses éventuels suppléments et les conditions définitives sont publiés sur le site de la Société Générale ([www.warrants.com](http://www.warrants.com); prospectus et compléments dans la rubrique Legal documents / Prospectuses; conditions définitives en entrant l'ISIN dans le champ de recherche puis dans la rubrique Documentation), le tout conformément aux exigences légales. Afin d'obtenir des informations plus détaillées - et en particulier des précisions sur la structure et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devez lire ces documents.